



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

AVENANT N° 11 A LA CONVENTION
D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA SCENE
NATIONALE LE MOULIN DU ROC

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

SERVICE CULTUREL

**AVENANT N°11 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA
VILLE DE NIORT ET L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA SCENE
NATIONALE LE MOULIN DU ROC**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique d'action culturelle, la Ville de Niort a signé, en juillet 2006, une convention avec l'association de gestion de la Scène Nationale Le Moulin du Roc, pour la mise en œuvre par cette association du contrat d'objectifs 2006-2010.

Afin de laisser le temps nécessaire au déroulement de la phase étude/évaluation, le Conseil municipal du 31 mai 2010 a approuvé l'avenant n°10 permettant le prolongement de ladite convention pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2010.

La phase d'écriture de la nouvelle convention d'objectifs 2011-2014 est actuellement en cours, il vous est donc proposé de prolonger à nouveau ladite convention pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} janvier 2011.

En outre, afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement et dans l'attente de la conclusion définitive de la convention 2011-2014, il est également proposé de verser un acompte de 390 000 € qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement au titre de l'année 2011, laquelle sera fixée dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.310 6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 11 à la convention souscrite avec l'association de gestion de la Scène Nationale Le Moulin du Roc.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser à l'association de gestion de la Scène Nationale Le Moulin du Roc un acompte de 390 000 € au titre de la subvention 2011, conformément aux dispositions financières mentionnées dans l'avenant n°11.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT